

Success story du dispensaire de Terre-de-Bas qui accueille un cabinet médical

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

5 février 2024



L'ambiance était festive à Terre-de-Bas. La petite île au sud de l'archipel peuplée de 878 habitants en 2023, majoritairement des seniors, a vu son ancien dispensaire vieux de 50 ans, devenu obsolète, transformé en un cabinet médical flambant neuf.

L'événement marqué par l'inauguration du 3 février a attiré des personnalités, dont Guy Losbar, le président du Département, qui a exprimé sa satisfaction : « En créant un environnement propice à l'exercice des professionnels de la santé, nous contribuons activement à l'attractivité du territoire et à la satisfaction des besoins de la population ».

Brigitte Scherb, responsable à l'Agence régionale de santé (ARS) pour l'organisation des structures de santé, a également salué cette initiative, la considérant comme « la fin du statut de désert médical pour l'île ».

Jean-Claude Gbenou, médecin généraliste et moteur de ce projet, a partagé le parcours qui a mené à ce succès. L'idée lui est venue lors de discussions avec des amis durant ses voyages, qui ont mis en lumière les difficultés d'accès aux soins sur l'île.

En moins de deux mois, le projet a franchi plusieurs étapes : l'approbation de l'ADGUPS (Association départementale de gardes, urgences et promotion de la santé) dont il est président, l'accord de la maire Rolande Nadille-Vala, l'approbation de l'ordre des médecins, le soutien du Département pour la mise aux normes des locaux, et le financement de l'ARS pour le matériel médical. Le cabinet, intégré au Centre local d'action sanitaire et social (Class), est désormais équipé grâce à des fonds publics.



Inauguration du cabinet médical de de Terre-de-Bas le 3 février 2024.

Le Département a investi 140 000 € dans la rénovation, tandis que l'ARS a fourni 86 000 € pour des équipements médicaux de derniers cris, y

compris un échographe et un électrocardiogramme. L'ARS s'est également engagée à financer la permanence des soins à hauteur de 1 million d'euros par an, assurant ainsi un financement aux médecins volontaires et l'accès continu aux soins pour les habitants de Terre-de-Bas.

L'ARS précise que cet espace accueillera aussi des médecins participant à la permanence des soins ambulatoires sur l'île. Bien que l'emploi du temps ne soit pas encore complet pour tous les jours de la semaine, c'est un début prometteur. Le cabinet est prêt à accueillir d'autres professionnels de santé, élargissant ainsi l'offre de soins.

Malgré les louanges de Guy Losbar, qui voit dans cette action « l'incarnation de notre engagement politique concret en faveur de la santé et de l'accès aux soins pour tous » et une action qui « s'inscrit dans notre vision politique de garantir des services de santé de qualité sur l'ensemble de l'archipel », il ne s'agit pas réellement d'une politique de santé au sens d'une stratégie globale mise en place par le conseil départemental. C'est plutôt une initiative privée et isolée qui a abouti à un succès notable, soulignant l'importance de la collaboration et du soutien institutionnel pour améliorer l'accès aux soins de santé.